CONTACT

La Bouëxière

www.mairie-labouexiere.fr

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

N° 89 - MAI 2010

Dossier

Budgets 2010

Jeunesse

Dispositif "Argent de poche"

Evénements

Préparons la fête de la musique !

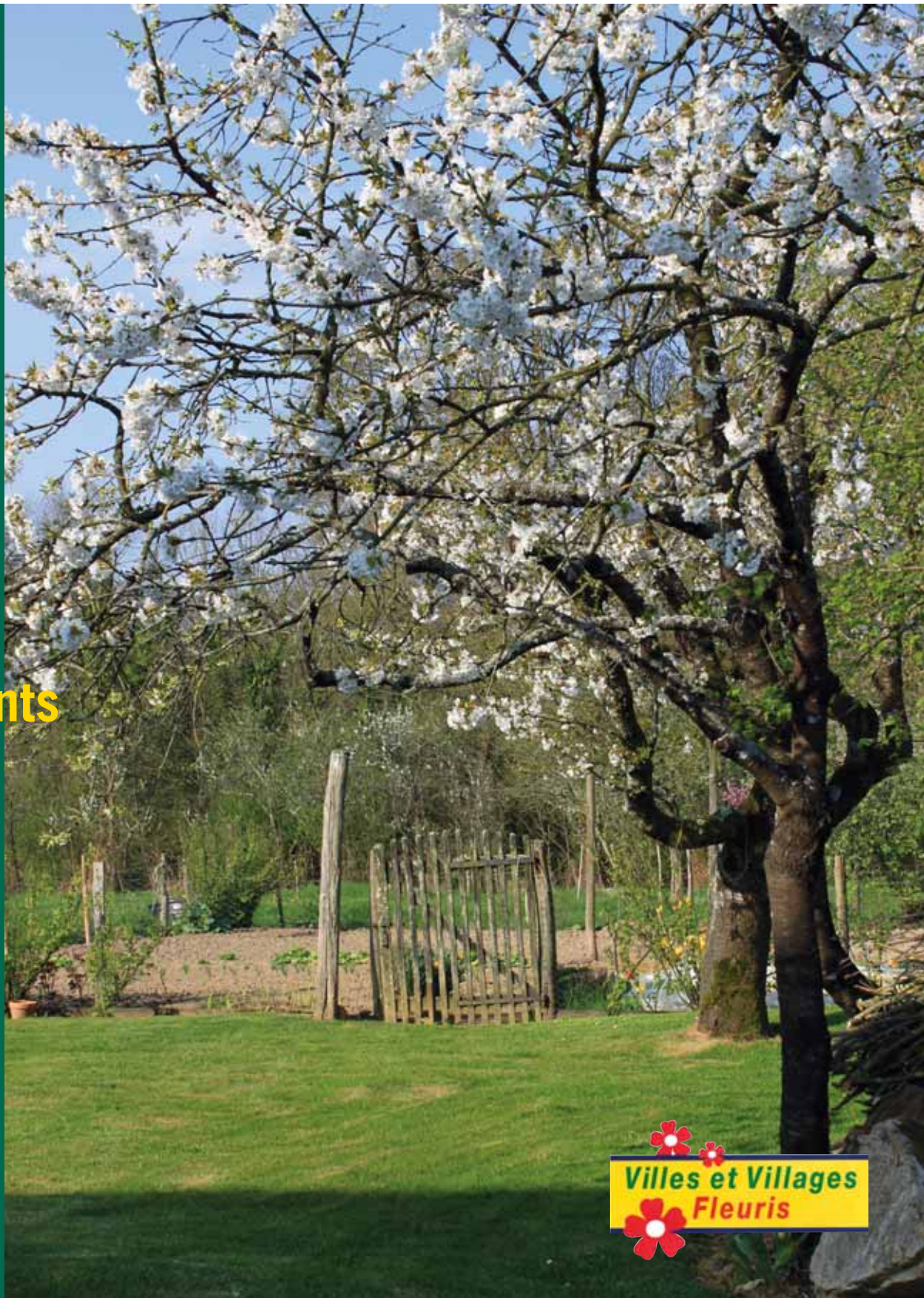

LA CAMPAGNE BUISSONNIÈRE

Villes et Villages Fleuris

La Bouëxière CONTACT

Bulletin Communal d'Information n° 89

Gérant :
Stéphane PIQUET

Dépôt légal :
MAI 2010

Rédaction, composition, mise en page :
COMMISSION INFORMATION
REPRODUCTION INTERDITE

Imprimerie :
GPO Thorigné-Fouillard
02 99 62 49 40

Date de dépôt des prochains articles :

le samedi 12 juin 2010, à 12 h, dernier délai.

Tout article transmis après cette date ne sera pas publié.

Vous pouvez transmettre vos textes soit manuscrits, soit par Internet :
marie-annick.regnault@mairie-labouexiere.fr

Vous pouvez agrémenter vos textes de photos ou illustrations, à condition de nous transmettre les photos originales et des documents très nets pour les illustrations.

Sommaire

Vie municipale

- L'essentiel des délibérations des conseils municipaux 3
- Réforme territoriale : quelles conséquences pour La Bouëxière ? 6
- *Dossier budgets*
  - Les actions du CCAS en 2010 7
  - Le budget 2010 8
  - Subventions aux associations 9

Personnel 10

Jeunesse

- De nouveaux élus à La Bouëxière 12
- Avis aux jeunes de La Bouëxière 13

Culture 14

Environnement 16

Evénements 17

Intercommunalité 18

Vie des entreprises 24

Vie des écoles 25

Vie des associations 27

Edito

Un budget volontariste et responsable

Le budget communal est le cadre financier où s'inscrivent chaque année les besoins et les ressources de la commune, pour assurer le service public (fonctionnement), et pour développer l'équipement public (investissement). Préparer le budget, c'est traduire en termes financiers les besoins de la population et les projets à court et moyen de l'équipe municipale, et arbitrer ces dépenses en tenant compte des recettes prévues. Après son vote par le conseil municipal, il faut suivre l'exécution du budget, c'est-à-dire vérifier que les dépenses restent dans les limites fixées, saisir toute opportunité d'avoir les meilleures conditions, assurer le bon déroulement des projets…

2009, objectifs atteints

Le redressement de la capacité d'autofinancement, amorcé en 2008, s'est largement confirmé en 2009 : l'excédent de fonctionnement, qui a doublé, sera intégralement affecté aux investissements 2010. Le plan d'investissement 2009 a été tenu : la quasi-totalité des projets et achats prévus ont été réalisés ou engagés.

2010, un budget volontariste et responsable

Malgré la crise financière et économique, malgré la baisse des dotations de l'État, liée notamment à la diminution de la population observée lors du recensement de 2009, la politique volontariste de priorité à l'investissement est poursuivie, et même amplifiée : le virement à la section d'investissement, c'est-à-dire la part des recettes de fonctionnement que l'on décide de réserver pour des dépenses d'investissement, est prévue en croissance de 30%, sans hausse des taux d'imposition.

Pour obtenir ce résultat, nous poursuivrons une politique responsable de maîtrise des dépenses courantes, ***tout en améliorant les services en direction de la jeunesse*** *(intégration du personnel du "point jeunes", dispositif argent de poche, diversification de l'alimentation au restaurant municipal…),* ***en renforçant les services techniques et en poursuivant le soutien à la culture, au sport et aux associations.***

Concernant les investissements, à côté de la seconde tranche du chantier de la mairie, nous nous donnons les marges de manœuvre nécessaires pour d'autres priorités, tout en évitant de trop augmenter l'endettement de la commune (recours à l'emprunt limité à 800 000 €, comme en 2009).
Parmi ces priorités, citons ***la poursuite de l'aménagement touristique du site de Chevré, un ambitieux programme de modernisation de la voirie*** *(100 000 €, pratiquement la même somme que ce qui a été dépensé en 3 ans, de 2005 à 2007, par l'équipe précédente)* ***et la réhabilitation des locaux de l'accueil de loisirs.***

Un avenir plus incertain

Le budget 2011 présentera vraisemblablement moins de marges de manœuvre : ce sera la première année entièrement impactée par le remboursement des emprunts contractés pour la restructuration de la mairie ; la compensation de la suppression de la taxe professionnelle, déjà incomplète en 2010, n'est pas assurée et les dotations de l'État devraient encore diminuer.
A partir de 2012, si la croissance de la population est au rendez-vous – ce à quoi nous oeuvrons avec les projets de lotissements – les nouvelles ressources fiscales apportées assureront un redémarrage de l'autofinancement qui permettra d'envisager un nouveau projet d'équipement à partir de 2013. Sans cette croissance démographique attendue, les investissements ne pourraient qu'être réduits.
Dans tous les cas, la maîtrise des dépenses de fonctionnement reste indispensable : ***les budgets volontaristes et responsables seront toujours d'actualité !***

Philippe Place, adjoint aux finances

Vie municipale

L'essentiel des délibérations des conseils municipaux du 1er février, 2 et 30 mars 2010

Finances

Comptes administratifs 2009

Le compte administratif du budget communal fait apparaître un excédent de fonctionnement de 637 426,31 € et un déficit d'investissement de 10 992,58 €, compensé par des subventions notifiées mais pas encore versées. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité (5 abstentions). Les budgets annexes (assainissement, ZAC de Bouvrot, des Rochers, de Maisonneuve, du Rochelet, parc d'activités de Bellevue, atelier-relais) sont également présentés au conseil municipal qui les approuve à l'unanimité.

Comptes de gestion 2009

Les comptes de gestion présentés par le receveur municipal, dont les résultats sont identiques à ceux des comptes administratifs 2009, sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats 2009 du budget principal de la commune

Grâce à la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et afin d'apporter le plus de ressources possible à l'investissement, l'excédent de fonctionnement 2009 est affecté en recettes d'investissement du budget primitif 2010. Le déficit d'investissement 2009 est reporté en dépenses d'investissement 2010 (cf chiffres ci-dessus).

Affectation des résultats 2009 des budgets annexes

Les résultats de clôture 2009 des sections de fonctionnement sont reportés aux budgets 2009 en recettes de fonctionnement s'il s'agit d'excédents (assainissement, parc d'activités de Bellevue, ZAC de Bouvrot), en dépenses de fonctionnement s'il s'agit de déficits (ZAC des Rochers et de Maisonneuve, atelier-relais).

Les résultats de clôture 2009 des sections d'investissement sont reportés aux budgets 2009 en recettes d'investissement s'il s'agit d'excédents (assainissement, parc d'activités de Bellevue, ZAC de Bouvrot, atelier-relais), en dépenses d'investissement s'il s'agit de déficits (ZAC des Rochers et du Rochelet).

Taxes locales directes 2010

Il est proposé, et voté à l'unanimité, de ne pas modifier les taux des taxes qui s'élèvent à :

- taxe d'habitation : 16,49 %
- taxe foncière sur le bâti : 16,94 %
- taxe foncière sur le non bâti : 46,76 %.

Les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe professionnelle (TP) ; au titre de l'année 2010, une compensation relais est reçue, qui comporte deux composantes :

- la première composante est égale à la TP perçue en 2009, soit 110 475 €, et non pas aux bases TP 2010 x taux TP 2009, soit 112 543 € ;
- la seconde composante résulterait d'une augmentation du taux de la cotisation foncière des entreprises, qui n'est possible que dans le cadre d'une augmentation générale des taux d'imposition.

La compensation relais de 110 475 € correspond donc à un manque à gagner de plus de 2 000 € pour les finances communales.

Vote des budgets primitifs 2010

> Budget communal

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 771 961 € et la section d'investissement à 2 333 918,75 €. Ce budget est approuvé à l'unanimité (5 abstentions). Pour plus de détails, cf. éditorial et page 8.

> Assainissement : La section d'exploitation s'équilibre à 195 415,76 € et la section d'investissement à 222 750,31 €.

> Parc d'activités de Bellevue : La section de fonctionnement s'équilibre à 359 640,06 € et la section d'investissement à 273 839,53 €.

> ZAC de Bouvrot : La section de fonctionnement s'équilibre à 160 689,42 €, les dépenses d'investissement sont de 106 257,42 €, pour des recettes de 122 646,58 € et un excédent prévisionnel de 16 389,16 €.

> ZAC des Rochers : La section de fonctionnement s'équilibre à 46 234,59 € et la section d'investissement à 139,44 €.

> ZAC Maisonneuve : La section de fonctionnement s'équilibre à 72 390,15 € et la section d'investissement à 0 €.

Vie municipale

L'essentiel des délibérations des conseils municipaux

> ZAC du Rochelet : La section de fonctionnement s'équilibre à 6 883,77 € et la section d'investissement à 6 883,54 €.

> Atelier-relais de Bellevue : La section de fonctionnement s'équilibre à 14 323,94 €, les dépenses d'investissement sont de 15 800 €, pour des recettes de 31 098,81 € et un excédent prévisionnel de 15 298,81€.

> Mairie : Le coût de la deuxième phase de travaux de la mairie, qui correspond à la rénovation de l'ancien bâtiment, s'élève à 569 000 € HT (hors honoraires de maîtrise d'œuvre, mobilier et aménagement des abords). Pour contribuer à son financement, une subvention de 100 000€ au titre de la Dotation Globale d'Equipement (Etat) est sollicitée. *Dernière minute : le 20 avril, le Préfet confirme l'attribution de cette subvention.*

Urbanisme

> Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics : La mise en route d'un plan fixant les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement a été approuvée. Suite à la réunion du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Liffré du 16 février 2010, il a été décidé que l'élaboration de ce document se fera sous maîtrise d'ouvrage communale. Cependant, le financement de l'élaboration de ce plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) se fera par l'intercommunalité qui a recruté un chargé de mission dans cet objectif.

> Approbation de la modification n°1 et des révisions simplifiées n°1 à 6 du PLU : cf. totalité de la délibération consultable en mairie (service Urbanisme) et sur le site internet de la commune : www.mairie-labouexiere.fr (rubrique Le conseil municipal, PV du conseil municipal, 1er février).

> Avenants rénovation et extension de la mairie : Suite à la Commission d'appel d'offres du 23 mars 2010, le conseil municipal approuve les avenants suivants :

- Avenant n°2 en plus value, lot 5, entreprise CFMI, pour la pose d'un garde corps barreaudé galvanisé à chaud. Le montant des travaux s'élève à 5 645,50 € HT.
- Avenant n°2 en moins value, lot 11, entreprise Le Parqueteur vendéen, correspondant à la suppression d'un parquet bois dans un bureau. La moins value s'élève à 1420,91 € HT.
- Avenant n°2 en moins value, lot 9, entreprise Theard, pour la suppression de carrelage, plinthes et faïence et la pose de moquette dans un bureau. L'ensemble de ces modifications aboutit à une moins value de 457,65 € HT.
- Avenant n°3 en plus value, lot 4, entreprise Hermit'alu, pour la fourniture et la pose d'une couvertine alu devant l'escalier Nord et en tête de voile escalier ouest. La plus value s'élève à 290,00 € HT.

> Assainissement : Suite à la Commission d'appel d'offres du 23 mars 2010, le conseil municipal approuve l'avenant qui correspond à des travaux supplémentaires (reconstruction de trois raccordements, terrassement et remblais complémentaires dûs à la nature instable du terrain) réalisés par la SOTRAV. Marché initial : 125 254,70 € HT ; avenant : 10 774,90 € HT ; nouveau montant du marché : 136 029,60 € HT, soit 162 691,40 € TTC.

> Architecte-conseiller : Une nouvelle convention d'adhésion sera signée avec le Conseil général afin que la commune puisse bénéficier des services d'un architecte-conseiller. Le mode de calcul de facturation des vacations de ces professionnels sera revu à cette occasion ainsi que leur appellation qui sera désormais : Conseiller en Architecture et Urbanisme en Ille et Vilaine (CAU 35).

Education - Jeunesse

> Conseil municipal des enfants : Le conseil municipal approuve la création d'un conseil municipal des enfants composé de 27 membres pour une durée de deux ans. (cf Contact n°88, mois de mars)

> Dispositif "Argent de poche" : cf p. 13.

Vie municipale

du 1er février, 2 et 30 mars 2010

Associations

> Subventions 2010 : cf tableau p. 9

> Convention : Le conseil municipal accorde à l'association communale des Chasseurs de La Bouëxière le droit de chasse et de régulation des nuisibles, à titre gratuit, sur les parcelles AC 113 et 125 dans le secteur de Roche Pointue d'une superficie totale de 6 ha29a50ca.

Personnel

Les stagiaires accueillis par la municipalité pourront faire l'objet d'une gratification selon l'objet, la durée du stage et l'implication du stagiaire. Cette gratification ne pourra excéder par mois 12,5 % du plafond de la sécurité sociale (environ 360 €).

Divers

Commissions : Suite à la démission de Gwénaël Fustier, Anne Chatagnon intègre la commission Environnement, Nathalie Jeunot devient membre du CCAS et Stéphane Raspanti, de la commission Culture.

Remboursement de frais de garde : Dans le cadre de la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, le conseil municipal a voté le principe selon lequel les conseillers municipaux qui ne bénéficient pas d'indemnités, peuvent être remboursés de frais de garde sur justificatif et dans la limite énoncée par la loi. Un état de ces dépenses sera présenté chaque année à l'assemblée délibérante.

Bail de la Poste : Le logement se trouvant au-dessus de la poste n'étant plus occupé par un personnel appartenant à cet établissement, la commune le récupère, ainsi que son garage. Un nouveau bail pour les bureaux occupés par la poste a donc été voté en conseil municipal. Ce bail sera conclu pour une durée de 9 ans à compter du 1er juillet 2010 moyennant un loyer annuel de 7200 € qui n'est pas soumis à la TVA. Ce loyer sera indexé sur l'indice du coût de la construction.

Syndicat du bassin versant de Vilaine amont : Les conseillers acceptent la modification des statuts du syndicat et le transfert de son siège administratif à une nouvelle adresse : 15, boulevard Denis Papin, à Vitré.

Soutien à Haïti : La recette du spectacle Ayebory-Chut donné par la municipalité le 13 février sera versée à deux associations qui correspondent aux critères de transparence financière, d'expérience et capacité logistiques, et d'indépendance vis-à-vis des gouvernements. 500 € seront ainsi respectivement reversés à Médecins sans frontières et à Médecins du monde.

Communauté de communes du Pays de Liffré

Compétences : Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de communes concernant l'élargissement des compétences "petite enfance" ; l'intercommunalité détient désormais la compétence de construction d'équipements liés à la petite enfance pour la création des "Maisons intercommunales" sur le Pays de Liffré, des équipements d'accueil petite enfance au sein du projet Le Kanata à Liffré et à La Bouëxière, des micro-crèches au sein des "Maisons intercommunales" sur le Pays de Liffré.

Délégué pour le Syndicat départemental d'énergie 35 : Un arrêté préfectoral en date du 3 novembre 2009 porte création du "Syndicat Départemental d'Energie 35" à compter du 1er mars 2010. Le syndicat est administré par un comité syndical, composé de délégués désignés au sein de collèges (23). Chaque collège désigne un titulaire et un suppléant. La Bouëxière fait partie du collège de la Communauté de communes du Pays de Liffré. Gérard Bécel, qui était représentant de la commune à l'ancien SDE, est désigné comme représentant de la commune pour le collège de la Communauté de communes de Liffré.

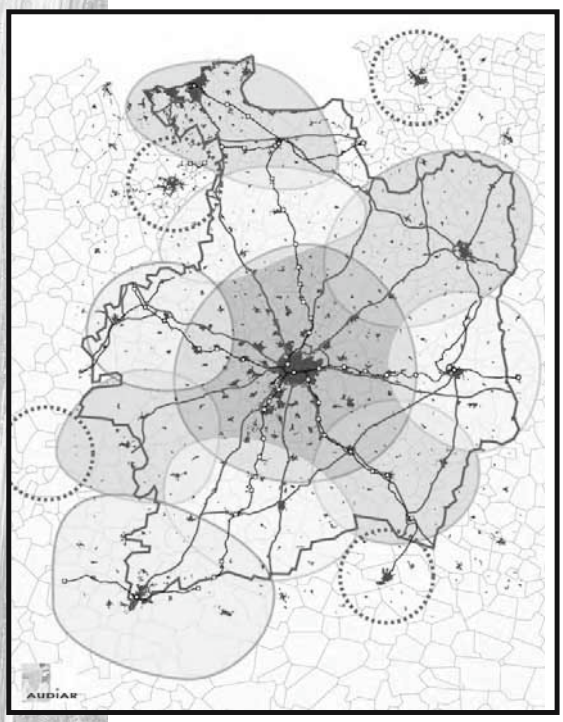

Proposition de bassins de vie Audiar mars 2010.

Réforme territoriale : quelles conséquences pour La

Question : Pourquoi le gouvernement souhaite t-il engager une réforme des collectivités territoriales ?

Réponse : Le gouvernement a décidé d'engager cette réforme pour réduire le nombre de collectivités (conseil général et conseil régional) et regrouper les intercommunalités. Cette réforme préconise également la création de métropoles avec une envergure et un rayonnement européens.

Q. : Qu'est-ce qu'une métropole ?

R. : Selon la loi qui est passée devant le Sénat, mais qui n'a pas encore été adoptée définitivement, une métropole est constituée de 450 000 habitants ; elle est dotée d'un nombre important de compétences élargies qui, actuellement, ressortissent des communes, des conseils départemental et régional, voire de l'Etat : Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et développement économique, Plan local d'urbanisme, Plan Local d'Habitat, gestion des collèges et lycées, création d'équipements d'intérêt métropolitain, eau et assainissement, déchets, cimetière…

Q. : La Communauté de communes du Pays de Liffré doit-elle intégrer Rennes Métropole ?

R. : La pression politique est très forte : le Préfet et l'agglomération rennaise souhaitent l'intégration de notre intercommunalité dans Rennes Métropole afin d'atteindre le seuil des 450 000 habitants. La carte, commanditée par la Préfecture (voir ci-contre), montre un plan d'intégration envisagé : sur les 29 communautés de communes présentes en Ille et Vilaine, 20 (dont la nôtre) seraient intégrées dans l'entité métropolitaine.

Q. : Comment se situe actuellement la Communauté de communes du Pays de Liffré face à cette offre ?

R. : Aujourd'hui la Communauté de communes est dans l'expectative. Ces dernières années, elle a réussi à développer des actions fortes vers les habitants comme le CIAS pour les anciens et la petite enfance, les Points Accueil Emploi, l'école de musique, le SPANC, le transport intra-communautaire... La solidarité communautaire a permis également, au-delà des deux espaces «petite enfance» en cours sur La Bouëxière et Liffré, de réaliser une maison intercommunale à Dourdain, plus petite commune de notre territoire. Chasné sur Illet et Ercé près Liffré devant suivre d'ici la fin du mandat. Que vont devenir ces infrastructures

Jeudi 15 avril 2010, la municipalité a organisé, en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de Liffré, une réunion publique sur le thème : "Réforme des collectivités territoriales : quel avenir pour l'intercommunalité du Pays de Liffré ?" 80 Bouëxiérais étaient présents. Après une présentation des actions de la Communauté de communes depuis deux ans et de la réforme, le public a pu débattre avec Stéphane Piquet et Loïg Chesnais-Girard, et exprimer ses inquiétudes quant à une éventuelle adhésion à Rennes Métropole. Des interrogations ont été émises sur :

- **la représentativité d'une petite commune dans une grande entité (1 représentant pour La Bouëxière sur 140 élus),**
- **l'identité d'une commune "rurale" dans une entité urbaine,**
- **l'intérêt pour les communes de financer des projets métropolitains (cité des congrès, nouvelle ligne de métro),**
- **l'incidence sur les impôts sur la perte des compétences de la commune, vidée des "grands" dossiers (Plan local d'urbanisme, Plan local d'habitat…).**

Le but de cette réunion était d'informer les Bouëxiérais sur ce grand débat ouvert par le gouvernement et de recueillir leur sentiment sur ce choix qui aura des conséquences sur les services et le développement de la commune.

Bouëxière?

et leur fonctionnement si la Communauté de communes du Pays de Liffré intègre Rennes Métropole? L'agglomération rennaise n'a effectivement pas les compétences "petite enfance" et "école de musique". Par ailleurs, intégrer Rennes Métropole pose des problèmes de gouvernance (qu'en est-il de la représentation de notre territoire semi-rural au sein d'un grand ensemble urbain?) et entraîne des interrogations fortes sur le niveau d'imposition pour les habitants et les entreprises.

Q. : Quel est le positionnement des élus de La Bouëxière sur cette adhésion ?

R. : A l'image des Bouëxiérais qui ont participé le 16 avril à la réunion publique sur le sujet, les élus ne sont pas enthousiastes et restent sceptiques. L'équipe municipale préconise une autre voie qui figurait dans le projet de loi initial, et a émis un voeu (en ligne sur le site de la commune: www.mairie-labouexiere.fr) dans ce sens lors du conseil municipal du 5 mai. Cette voie est celle de "pôle métropolitain" qui permettrait de maintenir l'autonomie, les ambitions et les projets des intercommunalités, tout en développant des coopérations nécessaires (sous forme de syndicats) avec les grandes agglomérations.

Q. : Quel est le calendrier fixé par la loi ?

R. : Fin 2010 : le Préfet demande le positionnement des Communautés de communes ; fin 2011 : le Préfet tranche l'organisation du territoire ; 2013 : le Préfet impose sa décision.

Les actions du CCAS en 2010

CCAS La Bouëxière

La politique sociale de la commune est volontariste : la création du bâtiment comprenant des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, des appartements sociaux et la crèche est là pour en témoigner. Les travaux devraient débuter en juin. La commune dispose également d'une structure pour faire jouer les solidarités : le CCAS. Le Centre Communal d'Action Sociale dispose d'un budget… et de projets.

Le Centre Communal d'Action Sociale agit sous deux volets de compétences : les compétences obligatoires et les compétences facultatives.

Les **compétences obligatoires** concernent la gestion des dossiers de logements à loyers modérés, l'instruction des dossiers d'aide sociale, d'aide personnalisée d'autonomie et de Revenu de Solidarité Active.

Les **compétences facultatives** signent la politique sociale propre à chaque commune. A La Bouëxière, le Conseil d'administration présidé par le Maire :

- gère un parc de huit logements rue Paul Féval,
- élabore une politique en matière d'aide aux familles en difficulté financière (aide alimentaire d'urgence, aide remboursable),
- travaille au développement de l'accès à la culture et aux loisirs pour tous (chèques sport culture),
- et soutient des associations œuvrant dans la commune en faveur d'un public fragilisé ou en difficulté.

En 2010, le CCAS finalisera **le projet de jardins familiaux** pour permettre à des familles de la commune de se rencontrer autour d'un intérêt commun : le jardinage.

Le CCAS souhaite également mettre en place **la première analyse des besoins sociaux (ABS)** pour mieux connaître la population en difficulté sociale et pouvoir déployer des aides adaptées.

Budget 2010 en quelques chiffres clés :

Investissement	99 458,79 €	• Jardins familiaux • Rénovation de logements	20 000 € 15 000 €
Fonctionnement	119 063,98 €	• Rénovation logement • Soutien aux associations • Aide aux familles (dons) • Aides remboursables • Chèques Culture-sport • Repas des aînés • Analyses des besoins sociaux	7 500 € 9 000 € 2 000 € 5 000 € 5 000 € 9 000 € 2 000 €

Le budget 2010

Après une année 2009 qui a vu le redressement de la capacité d'autofinancement, les lignes directrices du budget communal 2010 et de ses annexes sont les suivantes :

- *poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la politique volontariste d'autofinancement, sans hausse de la fiscalité,*
- *lancer, en parallèle avec la seconde phase du chantier de la mairie, quelques travaux prioritaires, sans toutefois augmenter inconsidérément l'endettement de la commune,*
- *soutenir l'activité économique et le développement de l'habitat.*

Section de fonctionnement : 2 771 961 €

Les charges générales et courantes sont maintenues au niveau budgété en 2009.

Les charges de personnel sont mises en adéquation avec les besoins : intégration de l'animatrice du "point jeunes", recrutement d'un agent pour renforcer les compétences des services techniques en entretien de bâtiments, et ouverture d'un emploi temporaire sous forme de contrat aidé pour contribuer à l'entretien de la voirie et des espaces verts.

La politique volontariste est poursuivie : le virement à la section d'investissement est porté à 341 000 € (+ 30%), malgré la baisse de certaines dotations.

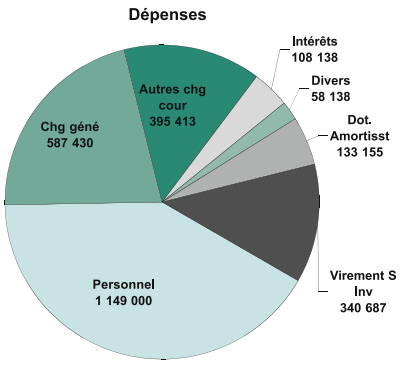

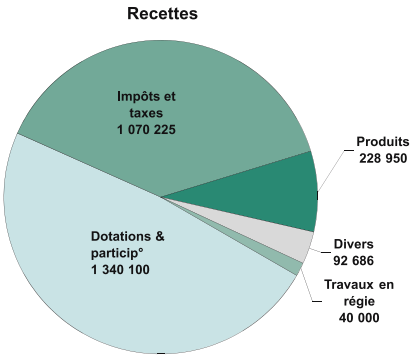

Section d'investissement : 2 333 919 €

L'ensemble des opérations d'équipement se monte à 1 955 000 €, dont 795 000 € de crédits de report couvrant des projets engagés en 2009.

Outre le financement de l'achèvement du chantier de la mairie (1 480 000 €, dont 650 000 € de crédits de report), et divers achats d'outils informatiques et d'outillage technique ou d'entretien (25 000 €), les principaux investissements du budget communal 2010 s'organisent selon trois axes :

• Amélioration et sécurisation de la voirie

- modernisation de la voirie 100 000 €
- modernisation de l'éclairage public 20 000 €
- sécurisation des abribus 10 000 €
- plateau ralentisseur 30 000 €
- signalisation, barrières 10 000 €

• Soutien à l'éducation, à la jeunesse et à la culture

- restructuration des locaux ALSH (hors déco. imputée en fonctionnement) 24 000 €
- tentes pour camps d'été ALSH 1 200 €
- suite informatisation groupe scolaire 3 500 €
- équipts bibliothèque et cybercommune 2 700 €
- budget du conseil municipal des enfants 1 500 €

• Création d'équipements publics touristiques et sportifs

- poursuite de l'aménagement du site de Chevré (passerelles, aires de pique-nique, parcours sportif, jeu médiéval, parking) 133 000 € (dont 62 000 € reportés)
- étude de mise en valeur de la motte féodale 11 000 €
- aménagements salle et terrain de sports 39 000 € (dont 34 000 € reportés)

Vie municipale

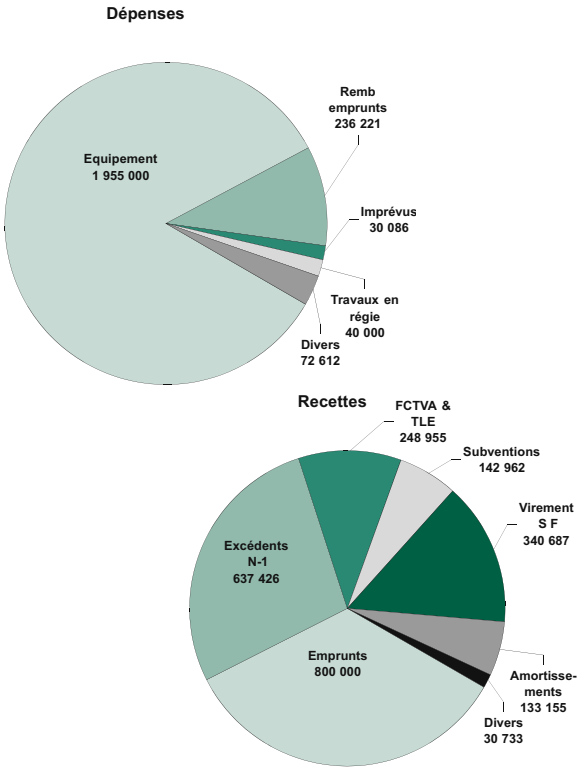

Par ailleurs, une enveloppe de 40 000 € est réservée pour les travaux en régie, c'est-à-dire des travaux d'aménagement effectués par les services techniques municipaux. Parmi les travaux prévus en 2010, citons une première tranche de réfection des allées du cimetière et des travaux d'aménagement du moulin de Chevré.

Budgets annexes

En complément du budget communal, les budgets annexes sont le cadre qui permet de gérer des activités essentielles pour le soutien à l'économie et au développement de l'habitat : assainissement collectif, gestion de l'atelier-relais, projets d'urbanisme (Zones d'Aménagement Concerté, Zones d'Activités…).

Les principaux projets pour 2010 sont :

- la poursuite des travaux de restructuration du réseau d'assainissement,
- la fin des travaux de viabilisation de la Zone Artisanale de Bouvrot,
- la suite de l'aménagement des ZAC des Rochers et Maisonneuve,
- le projet d'aménagement de la zone "Bellevue II", comprenant une zone d'activités et un lotissement communal intégrant des logements sociaux, dans le cadre d'une démarche environnementale de qualité.

Les critères d'attribution des subventions introduits en 2009, qui visaient à favoriser la participation des jeunes et à assurer une plus grande équité entre les associations, sont reconduits.

NOM DE L'ASSOCIATION	Budget 2010
ADMR	2 000 €
DONNEURS DE SANG BENEVOLES CANTON DE LIFFRE	100 €
ALTERONDES (création)	200 €
ANCIENS COMBATTANTS (UNC AFN ACPG)	315 €
ART & CO (Artisans et Commerçants)	1 000 €
ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS	550 €
ASSOCIATION DES VEUVES ET VEUFS D'I&V	150 €
ASSOCIATION FAMILLES RURALES SECTION ART FLORAL	174 €
ASSOCIATION FAMILLES RURALES - ESPACE JEUNES	18 264 €
ASSOCIATION FAMILLES RURALES SECTION PISCINE	300 €
ASSOCIATION SPORTIVE MLK	150 €
ATHLETIC CLUB BOUËXIERAIS	500 €
BOUEXAZIK	4 500 €
BUXERIA ARCHEOLOGIE HISTOIRE	42 €
CAEP	200 €
CERCLE DES RETRAITES	420 €
COMITE DES FETES	308 €
DANSE ATTITUDE	2 100 €
EQUIDICAP	300 €
ESPERANCE SECTION AÉROGYM	414 €
ESPERANCE SECTION BADMINTON et TENNIS DE TABLE	2 094 €
ESPERANCE SECTION CYCLOTOURISME	288 €
ESPERANCE SECTION FOOTBALL	8 436 €
ESPERANCE SECTION JUDO	5 574 €
ESPERANCE SECTION MULTISPORTS	408 €
ESPERANCE SECTION PÉTANQUE	1 482 €
ESPERANCE SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE	366 €
ESPERANCE SECTION TENNIS	2 000 €
ESPERANCE SECTION VOLLEY-BALL	1 590 €
GEDA	100 €
GRIBOUILL'NOTES	800 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	642 €
CIAS HALTE GARDERIE	7 000 €
LA BOUËXIÈRE – ÉCHANGES	1 060 €
LA BOUËXIÈRE ENVIRONNEMENT	300 €
LA GAULE ROMAINE	2 500 €
LES AMIS DU TAÏ	270 €
PARENTS ELEVE ECOLE PUBLIQUE	200 €
PASSAGE À L'ACTE	582 €
SYNDICAT AGRICOLE	160 €
ULYSSE 89	300 €
	68 139 €
OGEC MATERNELLE	69 298 €
OGEC ELEMENTAIRE	27 513 €
OGEC CANTINE EFFET QF	1 950 €
OGEC CANTINE CONTRIB REDUCTION DEFICIT	3 900 €
A.P.E.L JOUETS DE NOEL	671 €
A.P.E.L VOYAGES SCOLAIRES	1 660 €
	104 992 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	100 €
MSF pour Haïti	500 €
MDM pour Haïti	500 €
Provision	1 769 €
total budget subventions	**176 000 €**

Personnel

Tout savoir sur les personnels techniques

Vous les rencontrez au fil des jours et des saisons sur le territoire de la commune. Ces personnels accomplissent les nombreuses missions nécessaires à la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Qui sont-ils? Que font-ils, comment sont-ils organisés ?

Comme l'ensemble des personnels, les agents des services techniques sont sous la responsabilité du maire et de la directrice générale des services. Les élus référents sont Patrick Lahaye et Gérard Bécel. La direction des services techniques incombe au Chef des services techniques : Samuel Allain.

Les services techniques sont organisés en trois cellules, mais pour des raisons d'efficacité et de réactivité une grande polyvalence existe entre chacun d'entre eux. Une fois par semaine et en fonction de l'actualité des travaux, le responsable des services organise une réunion de coordination.

La compétence des personnels, la polyvalence et l'ambiance de travail permettent aux services techniques de répondre à toutes les sollicitations dont ils sont les acteurs. Cet état d'esprit permet aussi de réaliser de très nombreux travaux en régie, permettant ainsi de réaliser pour la commune de substantielles économies (vannage moulin, colombarium, etc.), sans compter l'intérêt pour les personnels d'avoir à mener l'ensemble d'un projet.

Les réparations et l'entretien des bâtiments municipaux, les travaux d'entretien de voirie, la gestion des espaces verts et des installations sportives… ne sont que les faces visibles de l'ensemble des travaux effectués. De nombreuses autres tâches plus ou moins ingrates figurent aussi dans leur emploi du temps.

Samuel Allain : Responsable des services techniques, il est l'interlocuteur des élus référents.

Il est aussi, de par ses fonctions, à la croisée de nombreuses missions (urbanisme, voirie et équipements, chantiers, environnement), en relation avec le maire, les élus concernés et les nombreuses entreprises qui interviennent sur la

	Maire	
	DGS	
	Chef des services techniques Samuel ALLAIN	
Bâtiments Alain MALHAIRE Sébastien VERGER Yann BRIANT Fabrice DOLY	**Voirie** Gérard BUSSON Luc DUCHAMP	**Espaces verts** Lionel BOUVET Cyril JOUAULT Nicolas SAILLARD

commune. Il assume la répartition des tâches des personnels et est un conseiller éclairé des élus dans tous les domaines techniques, la sécurité des installations et des bâtiments.

L'équipe "bâtiments" : Elle est composée d'Alain Malhaire, Luc Duchamp et Yann Briant. La mission principale de ces personnels consiste à assurer l'entretien et à réaliser les nombreux travaux que nécessite l'ensemble des bâtiments de notre collectivité. Leurs interventions se situent tant sur les diverses salles que sur le groupe scolaire et les installations sportives ; elles exigent la maîtrise d'une multiplicité de métiers. Cette mission demande aussi beaucoup de réactivité à chaque instant.

L'équipe "voirie" : Gérard Busson et Sébastien Verger ont la lourde charge de l'entretien, voire de la réfection, de ce que l'on qualifie de voirie : voies communales, chemins ruraux, talus... Notre commune, très étendue, possède en effet plus de 50 km de voies communales. Ils interviennent aussi dans le domaine des fossés et des busages ainsi que sur tout chantier effectué en régie et nécessitant des moyens lourds de terrassement.

L'équipe "espaces verts" : C'est l'équipe qui a la mission de rendre notre commune accueillante, par son fleurissement (trois fleurs) et l'entretien de ses nombreux espaces verts. Lionel Bouvet, Cyril Jouault et Nicolas Saillard sont les personnels actifs de cette équipe. Réflexion sur la composition du fleurissement dans un souci de gestion durable, création de nouveaux espaces paysagers (colombarium, verger conservateur), gestion différenciée des espaces engazonnés, implantation de jachères fleuries, sont quelques exemples des dernières innovations.

Gestion des demandes : Toute demande concernant des travaux doit respecter le cadre d'intervention (cette demande est-elle du domaine d'intervention de la collectivité?) et passer par le secrétariat de la commune (courrier, mail, accueil). Aucune demande ne doit s'effectuer directement auprès des services techniques : l'opportunité et la programmation sont en premier lieu gérées par les élus.

Un nouvel électricien ? Oui, mais pas seulement…

Depuis quelques semaines, un nouvel agent, Yann Briant, est arrivé aux services techniques.

Quel est votre cursus professionnel ?

Je suis titulaire d'un CAP de maintenance bâtiments des collectivités et j'ai depuis plusieurs années travaillé dans de nombreuses entreprises, dans divers métiers du bâtiment, allant de la plomberie à la serrurerie et à l'électricité.

Pourquoi choisir ce poste proposé à La Bouëxière ?

Ma formation regroupe plusieurs créneaux de la maintenance, et lors des entretiens avec les responsables des personnels, j'ai été conforté de savoir que cet emploi d'électricien, au sein d'une collectivité de moyenne importance, me permettrait une grande polyvalence.

Que pensez-vous de cette polyvalence ?

Elle me permet de mettre mes compétences au service des habitants, dans les diverses spécialités que j'ai pu acquérir lors de ma formation et je pense que celle-ci est nécessaire au sein d'une équipe telle que celle qui existe à La Bouëxière.

Et alors, l'accueil, le travail ?

J'ai été très bien accueilli aux services techniques, mon intégration parmi mes collègues n'a posé aucun problème ; peu de travail d'électricien pour le moment, mais de nombreux devis sont partis. Il s'agira de remettre aux normes certaines installations, bref, le travail ne manque pas !

Jeunesse

De nouveaux élus à La Bouëxière !

L'élection du Conseil Municipal des Enfants a eu lieu jeudi 1er avril. Le dépouillement et le résultat des votes se sont déroulés dans la salle du Conseil de la mairie en présence du Maire, de l'adjointe à l'Education et à la Jeunesse, de plusieurs élus et de l'animatrice jeunesse. Cette manifestation étant publique, de nombreux enfants et adultes sont venus soutenir les candidats et assister au dépouillement et à la proclamation des résultats.

La création du CME est un franc succès et a suscité beaucoup de candidatures : 51 candidatures, illustrées par les affiches de campagne de chaque candidat que la population a eu l'occasion de voir en mairie, dans la salle du Conseil, lors des portes ouvertes.
Forte participation des enfants : nous avons noté 166 votants pour 51 candidatures. Les enfants scolarisés à Charles Tillon, Saint-Joseph et au centre Rey-Leroux ont élu 26 conseillers municipaux.

Ecole Charles Tillon :
CE2 : Cosson Elliot, Doyen Elsa, Flamant Maël, Kraaijeveld Salomé, Perrier Lucie
CM1 : Avril Matéo, Jolivel-Bellocq Marine, Le Noane Leïla, Queré Basil, Saidani Maëlanne
CM2 : Bellanger Tom, Danel Ludivine, Gouesse Rose, Le Bouder Antoine, Paquet Ange
Ecole Saint Joseph :
CE2 : Lemasson Tamara, Lodiais Marine
CM1 : Augiron Emie, Mignot Yann, Neveu Alexis
CM2 : Guilmard Bastien, Harche Marine, Mary Joséphine

Centre Rey Leroux :
Multi niveaux : Berhault Manon, Grolleau Clarisse, Huard Lucie.
Ceux-ci sont élus pour un mandat de 2 ans.

La première séance du Conseil municipal a débuté par un mot de bienvenue et de félicitations de Stéphane Piquet, Maire, de l'adjointe à l'Education et à la Jeunesse, Annie-France Turpin Chevalier ; les enfants ont été ensuite invités à rejoindre la place où figurait leur nom. Le Maire et l'adjointe se sont présentés et ont demandé à chaque jeune élu présent dans la salle de faire la même chose, et de donner ses motivations et idées.
Après avoir expliqué le rôle d'un élu, et répondu aux questions des enfants, le Maire a passé la parole à Annie-France Turpin-Chevalier qui a rappelé le but et le rôle du Conseil Municipal des Enfants et remis à chacun un petit livret intitulé "A la découverte de ta commune". La consultation de ce livret a entraîné beaucoup d'échanges et de questions.
Les jeunes conseillers se sont familiarisés avec les lieux lors de la visite guidée de la mairie. Avant de clore ce premier conseil, il a été précisé aux jeunes élus que la première réunion de travail aurait lieu le mardi 4 mai de 17h30 à 19h et qu'ils étaient invités à participer à la commémoration du 8 mai.
La séance a pris fin vers 19h15 et, pour célébrer leur élection, les jeunes conseillers ont été invités à se rafraîchir avec des jus de fruits. Sans oublier la traditionnelle photo officielle à la porte de la mairie !

Jeunesse

Avis aux jeunes de La Bouëxière !

Afin de donner un "coup de pouce" aux jeunes, de leur offrir une première expérience professionnelle, la municipalité a mis sur pied un dispositif "Argent de poche". Comment ça marche, à qui ça s'adresse ? Voici le mode d'emploi !

C'est quoi ce dispositif "Argent de poche" ?

Cela permet aux jeunes d'accéder à des petits "boulots" ponctuels et de proximité comme l'entretien des locaux sportifs, du restaurant scolaire ; le nettoyage ; l'arrosage, le ponçage et la peinture ; le désherbage, la récupération des déchets chez les habitants du centre bourg n'ayant aucune autre solution d'aide. Cette dernière tâche sera possible dans la mesure des disponibilités des jeunes.

Quelles sont les conditions pour y participer ?

Avoir entre 16 et 18 ans.

C'est quand et pour combien de temps ?

Le dispositif comprend vingt demi-journées pendant le mois de juillet et dix demi-journées sur l'ensemble des petites vacances. La totalité de ces demi-journées étant réparties entre les différents participants. Selon le nombre de candidatures et afin de satisfaire le maximum de jeunes, trois demi-journées seront attribuées aux jeunes ayant 16 ans et trois demi-journées aux jeunes de 17 ans.

La durée du travail sera de trois heures avec une pause réglementaire de ½ heure au bout de 1h30 de travail.

Combien c'est payé ?

Le jeune sera rémunéré au maximum 15 € par demi-journée. Une chartre d'engagement relatant les différentes tâches à respecter sera signée par le jeune, l'encadrant et l'élu.

Un bref bilan oral sera fait à la fin de chaque période.

Comment faire pour s'inscrire ?

Des fiches de candidature sont disponibles depuis le 23 avril à la mairie, cybercommune, bibliothèque et au Point Jeunes L'Escapade. Il est également possible de télécharger ce formulaire sur le site de la commune : www.mairie-labouexiere.fr

Cette fiche de candidature est à retourner exclusivement à la mairie avant le 22 mai. Fin mai, début juin, les postes du mois de juillet seront attribués et les jeunes, informés.

Vie municipale

Culture

Les beaux jours arrivent et la culture prend le vert…

Par ce beau temps, ne restons pas enfermés et sortons prendre l'air des spectacles qui se déroulent dans des lieux inédits ! La programmation culturelle prend ses quartiers d'été et sort de la salle polyvalente pour investir l'espace public de la pelouse Maisonneuve… et s'inviter chez les Bouëxiérais.

Comme annoncé en septembre, la municipalité a décidé cette année de participer au festival Vagabondages&Cie organisé par la MJC de Servon sur Vilaine. L'esprit de ce festival correspond aux envies de la commission Culture : donner à voir des spectacles sur un large territoire (Servon/Vilaine, Brécé, Noyal/Vilaine, Châteaugiron, Broons/Vilaine) et dans des lieux insolites.

Deux "accueillants" bouëxiérais ont été pressentis par l'équipe du festival pour recevoir deux spectacles : la famille Morfoisse dans le centre-bourg (en face de la poste) et la famille Royer-Hochard dans la campagne, à la Basse Havardière. Deux spectacles de qualité s'y joueront (Caroline Thomas, chanteuse française, et Tarafon, groupe de musique traditionnelle de l'Europe de l'Est) dans une bonne ambiance : programmés tous les deux à 11 h 30 (cf calendrier), l'un sera accompagné d'un apéro, tandis que l'autre d'un bon pain maison, confectionné dans le four des propriétaires accueillants (venez avec votre pique-nique !).

Le reste de la programmation du festival, en dehors de notre commune, est tout aussi alléchant avec la nouvelle création de Sergent Pépère, du théâtre, de la danse… **Programmes disponibles à la mairie de La Bouëxière et réservations à la MJC de Servon/Vilaine. Dépêchez-vous : les jauges chez les habitants sont limitées !**

Calendrier

Samedi 22 mai
Caroline Thomas
(Festival Vagabondages et Cie - chanson française)
Famille Morfoisse - 11 h 30
Tarif : 5 €

Dimanche 23 mai
Tarafon
(Festival Vagabondages et Cie - musique Europe de l'Est)
Famille Royer-Hochard - 11 h 30
Tarif : 5 €
(Venez avec votre pique-nique)

Samedi 12 juin
Fête de la musique
Centre-bourg - à partir de 19 h

Samedi 3 juillet
Cinéma en plein air
Pelouse Maisonneuve - 22 h
Pique-nique à partir de 20 h

Mardi 13 juillet
Feu d'artifice
Pelouse Maisonneuve

George Clooney à La Bouëxière !

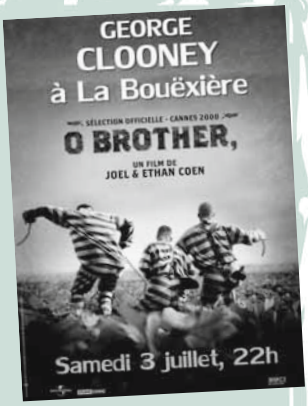

Après Jean Dujardin l'année dernière en la personne de l'agent secret OSS 117, c'est au tour de George Clooney de débarquer dans notre commune le temps d'une soirée de cinéma ! Samedi 3 juillet : préparez votre pique-nique et sortez transat et couverture. La municipalité propose une deuxième édition de cinéma en plein air sur la pelouse de Maisonneuve. Au programme : O'Brother des frères Coen. Du très bon cinéma signé par des réalisateurs talentueux, avec une belle musique et un acteur-culte à contre-emploi : de quoi déchaîner les passions des fans !

Les enfants ne sont pas en reste avec une kermesse organisée par l'Escapade et un long métrage où il sera question d'ogre. Miam !

Comme l'année dernière, un transport intercommunal sera mis en place à cette occasion. Pique-nique et kermesse à partir de 20 h. Long métrage et film à partir de 22 h. Gratuit.

Culture

Photographes en herbe à la bibliothèque

C'est sous un soleil radieux et une belle lumière que 14 photographes en herbe de 6 à 12 ans, sont venus suivre l'atelier de Marc Loyon. Appareils en bandoulière, ils ont sillonné le bourg à l'affût de la belle image sur le thème du "paysage qui nous entoure". Chaque participant a sélectionné deux de ses plus beaux clichés pour les exposer à la bibliothèque. Cet atelier était organisé par Pascale Girardet à la bibliothèque municipale, avec la complicité et le soutien technique de Dominique Pingot-Texier de la cyber.

Le tapis de lecture, un outil d'animation original

Outre le prêt de livres et de CD, la Médiathèque Départementale met à la disposition des bibliothèques du département divers outils d'animation, tels les tapis de lecture.

Plusieurs thèmes sont ainsi déclinés : les différences, la maison, le jardin, les couleurs, la balade de l'escargot, un jour, paysages marins et les voyages (notre photo).

Une formation proposée par la médiathèque départementale accompagne les utilisateurs dans leur démarche d'animation.

Ces ateliers (gratuits) s'adressent à toutes personnes, bénévoles ou salariées des bibliothèques ou intéressées par des actions à mener en faveur de la petite enfance.

Si vous souhaitez vous investir dans un tel projet, merci de prendre contact avec Pascale Girardet à la bibliothèque.

L'actualité de la cybercommune

La cybercommune, en partenariat avec les écoles et la bibliothèque, a demandé aux classes de CP de l'école Saint Joseph et CM2 de l'école Charles Tillon de taper et d'illustrer des poèmes composés par des femmes. Cette activité a été proposée dans le cadre du Printemps des poètes. Il avait pour thème "Couleur femme". Ces poèmes sont affichés dans la bibliothèque municipale jusqu'au 31 mai. Pendant les vacances de Pâques, les petits de l'ALSH sont venus faire des poissons en origami (pliage japonais). Ils ont colorié puis imprimé leur poisson.

Programme des prochains ateliers de la cybercommune

Initiation à l'informatique, Atelier en 4 séances de 1h30
Les mardis 4, 11, 18 et 25 mai de 14h à 15h30 : vous avez un ordinateur (fixe ou portable) équipé du système d'exploitation Windows XP, Vista ou 7, ou vous allez récupérer un ordinateur d'occasion avec Windows XP, vista ou 7. Vous n'avez jamais pratiqué l'informatique (ou très peu il y a longtemps), ce stage s'adresse à vous !
Adhérents : 6 €
Non adhérents : 12 €

Initiation à l'Internet, Atelier en 2 séances de 1h30.
Les mardis 1er et 8 juin de 14h à 15h30 : pour apprendre à surfer correctement sur Internet, à nettoyer votre ordinateur après un passage sur Internet, et découvrir les sites utiles que vous propose l'Internet.
Adhérents : 3 €
Non adhérents : 6 €

Mise à jour, sécurité et téléchargement, Atelier en 2 séances de 1h30.
Les mardi 15 et 22 juin de 14h à 15h30 : pour connaître les mises à jours importantes à faire sur son ordinateur, pour savoir si son anti-virus fonctionne correctement, pour apprendre à télécharger des logiciels de maintenance gratuits.
Adhérents : 3 €
Non adhérents : 6 €

Collecte SITCOM : sac jaune et emballages en carton

Depuis le 1er avril, le papier et les emballages recyclables peuvent être mélangés dans les sacs jaunes. Le mélange permet, entre autre, de diminuer la pénibilité du travail des ripeurs (agents de collecte) qui collectent des sacs plus légers. Hélas, les ripeurs ont constaté que certains sacs jaunes sont uniquement remplis de papier et comme ils sont plus grands, ils sont plus lourds ! Aussi, ils risquent de ne pas être collectés. Merci de bien mélanger le papier avec les autres emballages ! Par ailleurs, seuls les suremballages et les petites boîtes en carton peuvent être déposés dans les sacs jaunes. Actuellement, il est régulièrement retrouvé dans les sacs jaunes du carton découpé en petits morceaux. Cette pratique pose des problèmes au centre de tri pour le personnel chargé de trier les déchets recyclables du SICTOM. Afin de faciliter le recyclage des petits cartons, il faut tout simplement les plier pour les rentrer dans le sac et ne pas les découper. Rappel : les cartons de plus grandes tailles doivent être déposés en déchetterie.

Environnement

L'aménagement des espaces verts : écologique et responsable !

Notre commune détient trois fleurs au concours des Villes et villages fleuris et elle en est fière ! Mais l'espace dévolu aux espaces verts s'agrandit et il devient indispensable de prendre en compte la dimension écologique. C'est pourquoi la municipalité gère ses espaces verts de façon différenciée.

Qu'est-ce que c'est "la gestion différenciée" des espaces verts ? Cela se traduit par la mise en place, au cas par cas, de techniques particulières et adaptées, en fonction du milieu. Tous les espaces verts n'auront plus le même mode de traitement. Cette démarche vise plusieurs objectifs, dont la création de nouveaux types d'espaces plus naturels et libres, la rationalisation des moyens humains, la gestion du patrimoine vert d'une commune selon des critères de développement durable.

Trois grandes zones ont ainsi été définies avec, pour chacune d'entre elles, un entretien différent :

- Le centre bourg : mairie, église, poste, parking de la salle polyvalente André Blot, restaurant municipal et Maisonneuve haut. **Cette zone fera l'objet d'un entretien horticole strict et très soigné.** La commune participe chaque année au concours des Villes et villages fleuris. Les exigences du concours se portent en grande partie sur ce site. La tonte sera réalisée tous les 15 jours minimum.
- Les lotissements, Maisonneuve (aire de jeux, bas des parkings), cimetière (route de Vitré). Ces espaces seront entretenus toutes les trois semaines à un mois avec une tonte haute. Le lotissement Saint-Martin sera le premier à être géré de cette façon, afin d'encourager l'arrivée de nouvelles plantes qui ne supportent pas de tonte rase. **Un espace sera laissé en pousse tardive afin de permettre l'accueil d'insectes.**
- **Des jachères fleuries** seront semées autour du Verger conservatoire, du plateau de jeux et du cimetière (route de Saint-Aubin) ; ces espaces accélèreront le phénomène d'accueil des insectes, abeilles et oiseaux.

Mise à jour du plan cadastral

La mairie et le PTGC (Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale) vous informent des futurs travaux de mise à jour du plan cadastral. Le géomètre du cadastre effectuera sa tournée pendant les mois de mai à août 2010. Ces travaux consistent en des levés topographiques. Le géomètre se déplacera avec une 306 break grise facilement identifiable grâce aux panneaux Cadastre-Géomètre-Service. Dans le but d'optimiser ces travaux topographiques utiles à tous, merci de permettre le libre accès aux parcelles.

Evénements

Portes ouvertes de la mairie

Samedi 20 mars, plus de deux cents personnes sont venues visiter la nouvelle mairie, guidées par les élus. Nouveau rendez-vous dans un an pour l'inauguration du nouveau bâtiment dans sa totalité !

Cérémonie du 1er mai

Comme tous les ans, la cérémonie de remise des médailles du travail a eu lieu le 1er mai.
Huit personnes ont été distinguées.
La médaille d'honneur de la commune a notamment été remise à Joëlle Malhaire pour 25 ans de travail au service de la mairie.
Médailles. Argent (20 ans): Jaques Paquet. Vermeil (30 ans) : Michel Gautier, Alain Girondel, Jean-Yves Legrand, Daniel Mainguy. Or (35 ans) : Marie-France Bigné. Grand-Or (40 ans) : Guy Teillard.

Fête de la musique : le 12 juin à La Bouëxière !

Fête de la MUSIQUE

Comme tous les ans, l'association Art & Co et la municipalité travaillent main dans la main pour préparer la fête de la musique, rendez-vous convivial attendu des Bouëxiérais et des habitants des villes alentours. Musiciens amateurs ou confirmés, rock, jazz, traditionnel, classique… vous êtes tous invités à venir jouer dans le centre-bourg. Il est encore temps de venir vous inscrire ! Renseignements et inscriptions :

- Bar La Bicyclette, 2 rue Théophile Rémond. Tél. 02 99 04 47 04
- Le Bistrot de Didier's, 21 rue Théophile Rémond. Tél. 02 99 62 63 84.
- La Sauvagine, 7 rue Jean-Marie Pavy. Tél. 02 99 62 63 52
- La mairie, 5 rue Théophile Rémond. Tél. 02 99 62 62 95. Contact : Cécile Bellanger et Gérard Bécel.

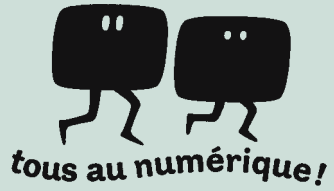

Information : passage à la télé tout numérique

Attention ! Le 8 juin 2010, la Bretagne passera à la télé tout numérique. A cette date, chaque foyer devra être doté d'un mode de réception numérique, sinon, il ne recevra plus la télévision.

Ne sont pas concernés : ceux qui reçoivent la télévision avec une parabole, une "box ADSL", le câble ou la fibre optique, ceux dont le poste n'est pas relié à une antenne râteau. Si elle est équipée d'une prise péritel à l'arrière (obligatoire depuis 1981), vous pourrez installer sans problème un adaptateur numérique. Dans tous les cas, il est inutile de changer votre poste de télévision.

Les aides pour les zones couvertes : Sur facture, aide d'un montant de 25 euros pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou d'un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle et sous condition de ressources. Aide d'un montant de 120 euros maximum, pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau (sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle).

Une caravane d'information est passée dans notre commune le 10 mai, toute la journée. Si vous l'avez manquée, vous pouvez vous rendre sur le site internet suivant : http://www.tousaunumerique.fr , téléphoner au 0 970 818 818 du lundi au samedi de 8 h à 21 (n° non surtaxé - prix d'appel local) ou contacter un professionnel agréé.

Vie municipale

Intercommunalité

Communauté de Communes Pays de Liffré

Succès de la 2e édition du Forum "Mon 1er job"

Plus de 50 jeunes ont pu être accueillis dans la salle de la Corbière, le 22 février 2010. Cette action était organisée par différents partenaires (Points Accueil Emploi, points jeunes et cybercommunes) des différentes communes du territoire du Pays de Liffré.

Ce rendez-vous destiné aux jeunes de 16 ans et plus, en recherche d'un premier emploi, leur a permis de trouver des informations sur les différentes démarches à effectuer.
Ainsi ils ont pu trouver toutes les réponses à leurs questions au sein des différents stands installés dans la salle, comme ceux des PAE et des employeurs locaux (agences Intérim, centres de loisirs, SAAD du CIAS, ADMR, Mac Donald). Le but était d'avoir des conseils pour accéder à un emploi saisonnier pour cet été, obtenir un job étudiant en France ou à l'étranger, ou encore trouver un stage en entreprise dans le cadre de leurs études. Des panneaux d'information étaient également consacrés à la législation du travail ou au service de location de cyclomoteurs.
Des animations se sont déroulées tout au long de l'après-midi, comme

des ateliers sur le CV et la lettre de motivation.
L'opération "argent de poche" (cf article page 13) a pu être présentée aux jeunes Bouëxièrais par l'animatrice jeunesse de la mairie, Aurore Salmon. Certains jeunes sont même partis avec des propositions d'embauche. Nous leur souhaitons à tous bonne chance et leur donnons rendez-vous l'année prochaine.

Contact

Renseignements auprès des PAE : La Bouëxière au 02 99 62 63 89, 20 rue Jean-Marie Pavy, 35340 La Bouëxière. Liffré au 02 99 68 43 13, 24 rue de la Fontaine, 35340 Liffré.

Un acrobranche à Mi-Forêt !

Le 15 juin, "Le Parc de Mi-Forêt", un acrobranche de 90 stations pour tous les âges, va ouvrir ses portes. Soyez les premiers à venir découvrir la forêt de Rennes du haut des tyroliennes, lianes et autres ponts ! Sensations garanties !

Vie des entreprises

Une diététicienne s'installe au cabinet médical

Qui l'eût cru ? Jusqu'à ce jour, il n'existait aucun diététicien sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Liffré. Un manque que Coralie Mahé s'est empressée de combler une fois son diplôme en poche. Originaire de Vern sur Seiche, la jeune professionnelle a, début avril, intégré le cabinet médical, élargissant encore ainsi l'offre paramédicale sur notre commune. Son cabinet est ouvert toute la semaine ; Coralie Mahé s'adresse à toutes les tranches d'âge et prend en charge toutes les pathologies, depuis l'obésité, jusqu'au diabète, au cholestérol, à la dénutrition, aux allergies alimentaires et à l'hypertension. Elle propose également des réunions en direction des collectivités : maisons de retraite, associations sportives, écoles.

Membre du réseau Diabète 35, la diététicienne propose à La Bouëxière, avec ses collègues médecin et podologue également affiliés à cette association, un pôle spécialisé sur cette maladie. C'est une bonne chose à savoir, d'autant que ce regroupement de professionnels autour de cette maladie est plutôt rare en milieu rural.

Diététique et petits plats : est-ce compatible ? "Oui, j'ai choisi ce métier car j'étais attirée par le paramédical et que j'adore faire la cuisine. Les deux vont bien ensemble !", explique Coralie Mahé.

Horaires : du lundi au vendredi : de 9 h à 19 h
Samedi : de 9 h à 12 h
Contact : Coralie Mahé, Cabinet médical,
29 rue Jean-Marie Pavy, 35340 La Bouëxière
Tel. : 02 99 04 42 14.
Mail : mahe.coralie@voila.fr

Un atelier relais… deux entreprises

Acheté en avril 2009 par la municipalité pour permettre à de jeunes entreprises de se lancer à moindre coût, l'atelier relais situé dans la ZAC Bellevue abrite depuis quelques mois deux entreprises.

Breizh fluides SARL

Laurent Voisin, natif de notre commune, est le responsable de cette entreprise, créée en 2007. Cette société se classe dans le domaine de la tuyauterie industrielle. Elle est plus particulièrement spécialisée dans l'étude, la préfabrication, le montage et les diverses techniques de soudage. Elle intervient sur les diverses technologies relatives aux fluides transportés : air, gaz, vapeur, eau et tout fluides spéciaux.

Installée à La Bouëxière, elle intervient sur la France entière (Angoulême, Périgueux....). Ses qualifications sont très pointues dans les modes opératoires de soudage. Son installation au sein de l'atelier relais, va lui permettre d'étendre son rayon d'action.

Contact : Breizh Fluides SARL,
ZAC Bellevue, 35340 La Bouëxière
Tel. : 06 87 86 23 94
Mail : voisin-breizhfluides@hotmail.fr

Breizh fluides énergie

Vincent Le Gall, associé à Laurent Voisin, est responsable de la deuxième société qui elle, s'occupe des études et de la réalisation d'installations de production d'énergie de moyenne et grosse puissance ainsi que de chaufferies industrielles spécialisées, livrées clés en main. Elle gère à cet effet tous les corps de métiers nécessaires à la réalisation de ces ensembles. Dans le contexte actuel de l'intérêt porté, par chacun, aux diverses sources d'énergie, cette société est sujette à un avenir prometteur.

Contact : Breizh Fluides Energie,
ZAC Bellevue, 35340 La Bouëxière
Tel. : 06 64 94 63 75
Mail : BF-Energies@orange.fr

Vie des écoles

Ecole Saint-Joseph

Carnaval école

Le vendredi 12 mars 2010, l'école Saint Joseph a fait son **carnaval**. Encadrés par les enseignants et les parents d'élèves, les enfants ont défilé dans La Bouëxière. Les élèves ont rendu visite aux personnes âgées de la maison de retraite qui leur ont réservé un accueil très sympathique. Après un tour dans les rues du bourg, les élèves sont rentrés à l'école pour profiter d'un goûter fort réconfortant. Merci aux parents d'élèves pour la confection des gâteaux et des crêpes et pour l'encadrement pendant le défilé.

Opération "Bol de riz"

Dans le cadre du projet pastoral de l'école Saint Joseph, une opération "Bol de riz" s'est déroulée à la cantine de l'école à l'occasion de Carême 2010. Les enfants se sont mobilisés autour de cette opération pour l'association "Les amis du Vieux Tamarin" qui participe, entre autres, au financement de repas de cantine pour de jeunes élèves thaïlandais. Les enseignants ont accompagné les élèves dans ce geste de partage.

CM2 : derniers préparatifs avant la classe découverte en Angleterre

Les parents des élèves de CM2 se sont retrouvés avec les enseignants le jeudi 8 avril pour finaliser les derniers préparatifs de la classe découverte en Angleterre. Elle aura lieu du 26 au 30 avril à Cheltenham. Cette dernière réunion avant le départ a permis de finaliser les préparatifs et d'échanger avec les familles. Ce fut l'occasion d'évoquer l'emploi du temps, de donner des précisions sur les heures de départ et de retour et de faire le point sur les actions menées pour réduire le coût du séjour. Pour les enfants, le décompte des jours est lancé car beaucoup d'entre eux découvriront pour la première fois l'Angleterre. Appréhension et excitation sont mêlées chez les enfants : ce sera l'occasion de vivre un moment fort pour les élèves de CM2.

Maternelles : sortie à la ferme

Suite au conte "La petite poule rousse" et en lien avec le projet COMENIUS sur l'alimentation, tous les enfants de maternelle sont allés à "La ferme des 5 sens" à Guipry les 8 et 9 avril. Comme la petite poule rousse, ils ont fabriqué du pain. Ils ont découvert les différentes familles d'animaux et leur alimentation. Tous sont revenus enchantés.

Portes ouvertes pour nouvelles inscriptions 2010-2011

Les inscriptions pour les prochaines rentrées 2010-2011 (septembre, janvier, avril) sont ouvertes. Elles concernent les futurs élèves de primaire (du CP au CM2), les enfants de maternelle nés en 2005, 2006, 2007 et 2008. Prendre rendez vous auprès du chef d'établissement, Madame Livier-Mabille, en téléphonant au 02 99 62 63 09. Merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur, si besoin.

Il est important que les inscriptions se fassent dès maintenant pour prévoir la nouvelle structure pédagogique de septembre prochain.
Une soirée "portes ouvertes" sera organisée le vendredi 4 juin 2010 de 17h30 à 19h30 pour accueillir tous les enfants et les parents qui désirent visiter l'école et rencontrer les enseignants en vue d'une future inscription.

Vie des écoles

Ecole Charles Tillon

Les châteaux de la Loire

Les élèves des classes de CM1 et de CM2 sont allés visiter les châteaux de la Loire dans le courant du mois de mars. Les classes de CM1 et de CM2 sont partis les 16 et 17 mars. Elles ont pu visiter le château de Chambord édifié par François 1er, le château de Chenonceau et ses jardins ainsi que le manoir du Clos Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci : les élèves ont pu y voir les maquettes des inventions du génie italien ainsi que sa maison. Quant aux élèves de la classe de CM1-CM2, ils sont partis les 25 et 26 mars pour faire la visite du château royal d'Amboise et celui de Saumur. Ils se sont également rendus au manoir du Clos Lucé et ont participé à un atelier pédagogique autour des engrenages.
Les deux groupes ont résidé une nuit au centre Charles Péguy d'Amboise et ont ainsi pu profiter d'une vue sur le château royal et sur la Loire. Petits et grands ont beaucoup apprécié cette escapade historique.

Des ordinateurs portables à l'école maternelle

L'école maternelle s'est vue remettre par la mairie quatre ordinateurs portables neufs. Ces ordinateurs vont permettre aux élèves de l'école maternelle de s'initier à l'informatique. Les ordinateurs portables pourront être facilement déplacés d'une classe à l'autre, ce qui permettra de travailler en atelier de quatre à huit élèves. Les élèves de grande section ont été très heureux d'utiliser les ordinateurs pour la première fois afin d'écrire à leurs correspondants.

Des élèves de l'école Charles Tillon au Conseil Municipal des Enfants !

Un conseil municipal des enfants de la commune de La Bouëxière a été mis en place cette année, en direction des élèves de Cycle 3 des écoles de la commune et du centre Rey Leroux. Les candidats étaient volontaires : ils ont produit des affiches et fait campagne durant quelques semaines. Les enfants ont voté pour des élèves de leur école et de leur niveau de classe, ils ont désigné cinq enfants par niveau pour les représenter. Ainsi le lundi 29 mars, munis fièrement de leurs cartes d'électeur, les enfants ont fait leur choix dans l'isoloir et sont passés aux urnes. "A voté !". Les résultats sont tombés le jeudi 1er avril, suite à un dépouillement à la mairie auquel les enfants ont participé activement. La première réunion du conseil a eu lieu le mardi 6 avril : c'est parti pour deux ans de travail et de projets !

Inscription à l'école maternelle

Les enfants nés en 2007 et en 2008 peuvent dès maintenant s'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2010. Tous les enfants nés en 2007 seront inscrits ; pour les enfants nés en 2008, l'inscription se fera en fonction des places disponibles.
Si vous souhaitez inscrire votre enfant, pensez à prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle par téléphone au 02 99 04 45 28 de préférence le lundi. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur avec votre numéro de téléphone en cas d'absence.
Le jour de l'inscription, munissez-vous d'un justificatif de domicile (facture, bail…), du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

L'Espérance

Gros plan sur la section judo

La section judo a été créée en septembre 1997. Les premiers cours se déroulaient dans l'ancienne salle de danse rue des Genêts ; depuis les cours se font au dojo rue du Stade.
La section judo accueille les enfants à partir de 5 ans et adultes de tout âge et tout niveau. Les cours se déroulent le mercredi de 14h à 21h15 et le vendredi soir de 17h30 à 21h.
Un nouveau cours, le taïso, a débuté en septembre 2009. Le taïso est basé sur des exercices d'échauffement du judo et une remise en forme musculaire du corps.
La section judo voudrait créer pour la rentrée 2010 un cours de judo loisirs pour adultes (toute ceinture). Pour cela vous pouvez prendre contact auprès de Eric Lebreton, professeur de judo et diplômé du BE2 au 06 99 56 90 23.
Contact section judo, Sylvie Sauvaget :
06 30 73 53 59.

Marine Erb au centre, entourée de Jérémy Pannetier et Enora Paulin, tous deux sélectionnés avec Erwan Dubois pour le championnat de Bretagne, le 2 mai à Quimperlé.

De très bons résultats depuis cinq ans

Des titres de championnes départementales, championnes de Bretagne (individuelle ou par équipe), et cette année trois judokates sélectionnées pour le championnat de France Cadettes dont Marine Erb déjà championne de France UNSS. Marine est devenue championne de France Cadette et a obtenu une magnifique troisième place du championnat de France Junior. Quelle fierté pour un petit club comme le nôtre de voir sur le site officiel de la Fédération de judo "Espérance La Bouëxière (Bretagne)" avec les titres de Championne de France cadette et UNSS, et vice-championne de France junior pour la saison 2010…

Très grande réussite de la "Faites" du Sport

Vous avez répondu nombreux samedi 20 mars à l'animation mise en place par les 11 sections de l'Espérance. Certains sont venus en famille et ont déjà pris rendez vous pour l'année prochaine. D'autres ont même déjà intégré des sections. Beaucoup de jeunes sont restés l'après midi à passer du foot au tennis, au badminton... Contre toute attente, une activité a fait un tabac, c'est la pétanque : chacun pouvait à loisir effectuer des séances de tirs (peu de carreaux) mais une très bonne ambiance. C'était déjà les vacances ! Coup de chapeau également à l'aérogym car les adhérents ont fait pratiquement quatre heures de step sans s'arrêter, c'est un véritable marathon. Un plateau de jeunes volleyeurs benjamins/benjamines a joué pendant près de trois heures, amenant dans la salle une ambiance de compétition et d'encouragement. Je n'oublie pas le travail de l'amicale de l'Espérance qui nous a présenté une exposition photo originale avec une "table" ordinateur géniale (prêtée par l'entreprise Selten). Chacun a pu y retrouver des souvenirs de jeunesse où les premières licences de foot scannées et présentées datant des années 1970.
Le bureau remercie tous les responsables des sections (photo) d'avoir participé à cette première journée de l'Espérance.

Voici une nouvelle année de randonnées et de convivialité. Notre association compte 63 adhérents tous motivés. Deux sorties par semaine sont organisées les mardis et samedis. Chacun choisit son groupe suivant son rythme. Les départs se font sur le parking des terrains de sports (stade André Blandin) à 13h30 précise pour un départ en covoiturage. N'hésitez pas à nous rejoindre !
Contact Gérard Bécel : 02 99 62 64 23.

Vie des associations

Collectif Citoyen : une association à l'écoute

Depuis sa création en décembre 2006, l'association n'a cessé d'œuvrer pour que soit prise en compte la parole des citoyens de La Bouëxière. Soit seul, soit en collaboration avec d'autres associations ou en partenariat avec la municipalité, les responsables se sont investis sans compter pour que les Bouëxiéraises et Bouëxiérais soient informés et défendus. Grâce au travail méticuleux de recherche et d'enquête, tant sur le plan local, régional ou national, le Collectif Citoyen s'est impliqué dans les dossiers suivants :

- l'intercommunalité avec Liffré et non Châteaugiron,
- le soutien au site "La Bouëxière.fr",
- le projet de co-compostage Véolia (contre le traitement de 4000 tonnes de boues de station d'épuration à ciel ouvert),
- la diminution des heures d'ouverture à La Poste (contre la fermeture de 3 matinées supplémentaires),

Les nombreux échanges, la reconnaissance du travail accompli placent cette association en position de force face à ses différents interlocuteurs et en font un atout supplémentaire pour la défense des citoyens. Si, comme nous, vous pensez que cette association a toute sa place, vous pouvez nous rejoindre.

Le Bureau

Présidente :
Marie Thérèse Lotton, 02 99 62 63 87 ;
Vice Président : Yvon Desiles, 02 99 62 66 87 ;
Secrétaire : Pierre Lotton, 02 99 62 63 87 ;
Secrétaire adjoint : Pierre-Yves Le Bail, 02 99 68 52 06 ; Trésorier : Olivier Le Bihan, 02 99 62 65 33 ; Trésorier adjoint : Didier Jeunot, 02 99 04 43 29 ; mail de l'association : collectifcitoyen.labouexiere@wanadoo.fr

Des changements à la halte-garderie

Nous avons entendu parler de changements chez Doudou et Compagnie, et pour en savoir plus, nous sommes allés interviewer Nounours, la mascotte de la halte-garderie. Il répond ce jour à nos questions…

Q. Bonjour Nounours ! Depuis quelques temps, nous entendons parler de renouveau à la halte. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Nounours : Bien sûr ! Depuis un an, de grands projets ont été lancés pour rajeunir les statuts de la halte. Le plus visible de l'extérieur, c'est la modification des horaires d'ouverture afin de mieux nous adapter aux besoins des Bouëxièrais.

Q. Mais oui ! J'ai vu cela sur votre tract !

Nounours : Nous venons en effet de diffuser un nouveau tract et une nouvelle affiche, pleins de couleurs et de joie comme nos locaux, pour montrer le dynamisme de notre structure.

Q. Sur le tract, vous mentionnez les tarifs attractifs, mais aussi les repas…

Nounours : Oui, nous profitons des repas chauds préparés par la cantine municipale. C'était le projet de l'année dernière initié par la mairie et mis en place conjointement. Les Petits en sont ravis, et les parents aussi, d'autant plus que ces repas de qualité sont fournis gratuitement par la halte…

Q. Vous parlez des parents, on dit souvent qu'une halte-garderie parentale est une lourde charge pour eux. Est-ce le cas ?

Nounours : C'est de moins en moins vrai. La vocation d'une halte-garderie est l'accueil des enfants, et il nous semble important que cela se fasse le plus sereinement possible pour les parents. Nous avons donc engagé cette année deux très gros projets, qui ont pour but d'alléger considérablement la gestion de la halte : son informatisation d'une part, et son passage au statut associatif de l'autre. C'est en très bonne voie !

Q. Vous nous tiendrez informés ?

Nounours : Bien sûr ! Mais en attendant, venez donc nous rendre visite. Nous serons heureux de vous accueillir ! Et vous verrez combien les enfants sont heureux chez Doudou et Cie !